

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00248

Numéro SIREN : 429 771 363

Nom ou dénomination : 3 C EVOLUTION

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/010322

Désignation de l'entreprise		SAS 3C EVOLUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		21 AVENUE du Granier 38240 MEYLAN		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 2 9 7 7 1 3 6 3 0 0 0 5 9		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2021	
		Bail		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX	773 557	CQ	460 946	312 610
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (I)	AH	16 616	AI		16 616
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	27 149	AK	27 149	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	7 148	AS	7 148	
		Autres immobilisations corporelles	AT	290 947	AU	274 524	16 423
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	26 669	BG		26 669
		Autres immobilisations financières*	BH	45 680	BI		45 680
	TOTAL (II)		BJ	1 187 769	BK	769 768	418 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	798 946	BY	32 256	766 690
		Autres créances (3)	BZ	80 592	CA		80 592
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	541 872	CG		541 872
Charges constatées d'avance (3)*		CH	59 903	CI		59 903	
TOTAL (III)		CJ	1 481 314	CK	32 256	1 449 057	
Frais d'émission d'emprunt à étaler		CW					
Primes de remboursement des obligations		CM					
Ecarts de conversion actif*		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 669 083	IA	802 024	1 867 058	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
CP						38 667	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS 3C EVOLUTION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 39 000...)	DA	39 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 900		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	488 291		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	61 625		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	592 816		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	563 832		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	177 927		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	77 691		
	Dettes fiscales et sociales	DY	425 809		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	171		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	28 810		
	TOTAL (IV)	EC	1 274 241		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 867 058		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	782 329		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	620			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 3C EVOLUTION

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	2 037 337	FH	80 276	FI	2 117 614
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 037 337	FK	80 276	FL	2 117 614
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	165 023
	Subventions d'exploitation					FO	8 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	150 452
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 257
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 442 346
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	766 916
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	39 135
	Salaires et traitements*					FY	941 816
	Charges sociales (10)					FZ	332 728
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	161 443
						GB	
						GC	
	Autres charges (12)					GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	144 339
						GF	2 386 379
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	55 967
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 852
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	3 852
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 852)
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	52 114

Désignation de l'entreprise		SAS 3C EVOLUTION		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	576		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	576		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	13 812		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	13 812		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(13 236)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(22 747)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 442 922		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 381 297		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	61 625		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	43 444	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	36 000	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Indemnités de licenciement			13 812			
	Rehularisations tiers				576		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 3C EVOLUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 867 059 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 61 626 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2022.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 8 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Le taux de rotation retenu est celui d'un turn over moyen.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	929 978	165 023	321 444	773 557
- Fonds commercial	16 617			16 617
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 149			27 149
Immobilisations incorporelles	973 744	165 023	321 444	817 323
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 148			7 148
- Installations générales, agencements aménagements divers	107 858	7 290		115 148
- Matériel de transport	26 423			26 423
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	157 492	8 608	16 723	149 377
- Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	298 921	15 898	16 723	298 096
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	72 350			72 350
Immobilisations financières	72 350			72 350
ACTIF IMMOBILISE	1 345 015	180 921	338 167	1 187 769

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	165 023	15 898		180 921
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	165 023	15 898		180 921
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	321 444	16 723		338 167
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	321 444	16 723		338 167

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
PROJET NEXTPAGE	773 557	3
Frais de recherche	773 557	

Au cours de l'exercice des frais de développement ont été immobilisés pour un montant brut de 165 023 €.

Ces dépenses sont inscrites à l'actif si et seulement si toutes les conditions ci-après sont remplies:

- le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément,
- la faisabilité technique du produit est démontrée,
- le processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs,
- les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Nous nous sommes assuré que ces conditions étaient bien remplies.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens.

Ces dépenses sont amorties sur 3 ans linéairement. Le montant de la dotation sur l'exercice s'élève à 147 876 €.

A chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet

Notes sur le bilan

remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	16 617
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	16 617

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	634 515	147 875	321 444	460 947
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 149			27 149
Immobilisations incorporelles	661 665	147 875	321 444	488 096
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 148			7 148
- Installations générales, agencements aménagements divers	107 858	3 595		111 453
- Matériel de transport	18 648	5 285		23 933
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	151 173	4 688	16 722	139 139
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	284 827	13 568	16 722	281 672
ACTIF IMMOBILISE	946 492	161 443	338 166	769 768

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 011 792 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	72 350		72 350
Prêts	26 670		26 670
Autres	45 680		45 680
Créances de l'actif circulant :	939 442	900 775	38 667
Créances Clients et Comptes rattachés	798 947	760 280	38 667
Autres	80 592	80 592	
Charges constatées d'avance	59 903	59 903	
Total	1 011 792	900 775	111 017

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact à établir	119 340
R.r.r. à obtenir, avoirs non reçus	28 140
Total	147 480

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	139 264		107 007	32 256
Total	139 264		107 007	32 256
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			107 007	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euros décomposé en 39 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	39 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	39 000	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 274 242 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	620	620		
- à plus de 1 an à l'origine	563 212	71 300	470 810	21 102
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	177 928	177 928		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 692	77 692		
Dettes fiscales et sociales	425 809	425 809		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	171	171		
Produits constatés d'avance	28 810	28 810		
Total	1 274 242	782 330	470 810	21 102
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	50 484			
(**) Dont envers Groupe et associés	176 016			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 173 812 euros.

La société a bénéficié d'un nouveau prêt PGE de 250 K€ en complément du prêt PGE du même montant obtenu en 2020.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact à recevoir	34 517
Agios a payer	620
Intérêts courus	1 912
Interets courus c/c	2 196
Dettes prov. congés payés	59 886
Autres charges à payer	5 276
Charges sur congés à payer	25 751
Organismes - autres charges à payer	13 584
Etat - autres charges à payer	1 365
Charges à payer	171
Total	145 278

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	59 903		
Total	59 903		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	28 810		
Total	28 810		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		1
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 853	6 268
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 853	6 268
Résultat financier	-3 853	-6 266

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Indemnités de licenciement	13 812	
Rehularisations tiers		576
TOTAL	13 812	576

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 23 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	5	
Ouvriers		
Total	24	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	52 917
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
locations longue durée	95 231
Autres engagements donnés	95 231
Total	148 148
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 52 917 euros

SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS

SARL au capital de 2 000 Euros

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

SAS 3C EVOLUTION

21, avenue du Granier

38 240 MEYLAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3C EVOLUTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Le montant des frais de recherche et développement inscrits à l'actif au 31/12/2021, nous avons vérifié le respect des conditions d'activation des coûts immobilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et sur les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

COMMISSAIRE AUX COMPTES

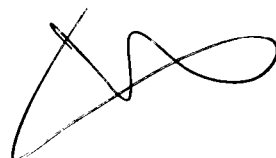
Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Seyssinet-Pariset,
Le 24 mai 2022.

La SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS
Représentée par M. BOIS-FAVRE Patrick,
Commissaire aux Comptes.



SARL BOIS-FAVRE AUDIT CONSEILS

SARL au capital de 2 000 Euros

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Inscrit auprès de la compagnie régionale
des commissaires aux comptes
près de la cour d'appel de Grenoble

SAS 3C EVOLUTION

21, avenue du Granier

38 240 MEYLAN

**BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE**

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	773 557	460 947	312 610	295 463
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	16 617		16 617	16 617
Autres immobilisations incorporelles	27 149	27 149		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 148	7 148		
Autres immobilisations corporelles	290 948	274 524	16 423	14 094
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	26 670		26 670	26 670
Autres immobilisations financières	45 680		45 680	45 680
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 187 769	769 768	418 001	398 524
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	798 947	32 256	766 690	907 013
Autres créances	80 592		80 592	88 366
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	541 873		541 873	575 790
Charges constatées d'avance (3)	59 903		59 903	59 606
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 481 314	32 256	1 449 058	1 630 775
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 669 083	802 025	1 867 059	2 029 299
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			38 667	166 152

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Bilan Passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	39 000	39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 900	3 900
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	488 291	503 564
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	61 626	84 727
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	592 817	631 191
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	563 832	364 717
Emprunts et dettes financières diverses (3)	177 928	312 320
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	77 692	150 535
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	425 809	560 240
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	171	10 296
Autres dettes	28 810	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 274 242	1 398 107
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 867 059	2 029 299
(1) Dont à plus d'un an (a)	491 912	338 780
(1) Dont à moins d'un an (a)	782 330	1 059 327
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	620	1 020
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET

Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN 501 320 253 - APE 7022 Z

Compte de résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	2 117 614	2 087 212
Chiffre d'affaires net	2 117 614	2 087 212
Dont à l'exportation	80 277	75 153
Production stockée		
Production immobilisée	165 023	151 986
Subventions d'exploitation	8 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	150 452	77 921
Autres produits	1 257	93
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 442 347	2 317 212
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	766 916	775 082
Impôts, taxes et versements assimilés	39 135	23 931
Salaires et traitements	941 817	929 221
Charges sociales	332 728	318 753
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	161 443	164 363
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		26 324
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	144 340	36 222
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 386 379	2 273 897
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	55 968	43 315
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		1
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 853	6 268
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	3 853	6 268
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 853	-6 266
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	52 115	37 049

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	576	76 114
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	576	76 114
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	13 812	42 297
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	13 812	42 297
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-13 236	33 817
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-22 747	-13 861
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	2 442 923	2 393 327
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 381 297	2 308 600
BENEFICE OU PERTE	61 626	84 727
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : 3C EVOLUTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 867 059 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 61 626 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2022.

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 8 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tel. 04 38 21 01 12 - Fax 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,98 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Le taux de rotation retenu est celui d'un turn over moyen.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
32, rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
SIREN 501 320 253 - APE 7022 Z

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	929 978	165 023	321 444	773 557
- Fonds commercial	16 617			16 617
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 149			27 149
Immobilisations incorporelles	973 744	165 023	321 444	817 323
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 148			7 148
- Installations générales, agencements aménagements divers	107 858	7 290		115 148
- Matériel de transport	26 423			26 423
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	157 492	8 608	16 723	149 377
- Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	298 921	15 898	16 723	298 096
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	72 350			72 350
Immobilisations financières	72 350			72 350
ACTIF IMMOBILISE	1 345 015	180 921	338 167	1 187 769

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
32, rue de la Tulane
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tel. 04 38 21 01 12 - Fax 04 38 21 01 20
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	165 023	15 898		180 921
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	165 023	15 898		180 921
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	321 444	16 723		338 167
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	321 444	16 723		338 167

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
32, rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

	Montant Brut	Durée
PROJET NEXTPAGE	773 557	3
Frais de recherche	773 557	

Au cours de l'exercice des frais de développement ont été immobilisés pour un montant brut de 165 023 €.

Ces dépenses sont inscrites à l'actif si et seulement si toutes les conditions ci-après sont remplies:

- le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément,
- la faisabilité technique du produit est démontrée,
- le processus a de sérieuses chances d'être commercialisé ou utilisé en interne,
- les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs,
- les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Nous nous sommes assuré que ces conditions étaient bien remplies.

Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des chercheurs, ingénieurs et techniciens.

Ces dépenses sont amorties sur 3 ans linéairement. Le montant de la dotation sur l'exercice s'élève à 147 876 €.

A chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet

Notes sur le bilan

remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée.

Fonds commercial

	31/12/2021
Éléments achetés	16 617
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	16 617

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tel. 04 38 21 01 12 - Fax 04 38 21 01 23
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	634 515	147 875	321 444	460 947
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 149			27 149
Immobilisations incorporelles	661 665	147 875	321 444	488 096
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 148			7 148
- Installations générales, agencements aménagements divers	107 858	3 595		111 453
- Matériel de transport	18 648	5 285		23 933
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	151 173	4 688	16 722	139 139
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	284 827	13 568	16 722	281 672
ACTIF IMMOBILISE	946 492	161 443	338 166	769 768



Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 011 792 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :	72 350		72 350
Prêts	26 670		26 670
Autres	45 680		45 680
Créances de l'actif circulant :	939 442	900 775	38 667
Créances Clients et Comptes rattachés	798 947	760 280	38 667
Autres	80 592	80 592	
Charges constatées d'avance	59 903	59 903	
Total	1 011 792	900 775	111 017

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
32, rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact à établir	119 340
R.r.r. à obtenir, avoirs non reçus	28 140
Total	147 480

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	139 264		107 007	32 256
Total	139 264		107 007	32 256
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			107 007	
Financières				
Exceptionnelles				

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
32, rue de la Tulonie
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tel. 04 38 21 01 12 - Fax 04 38 21 01 28
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 39 000,00 euros décomposé en 39 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	39 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	39 000	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 274 242 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	620	620		
- à plus de 1 an à l'origine	563 212	71 300	470 810	21 102
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	177 928	177 928		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	77 692	77 692		
Dettes fiscales et sociales	425 809	425 809		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	171	171		
Produits constatés d'avance	28 810	28 810		
Total	1 274 242	782 330	470 810	21 102
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	50 484			
(**) Dont envers Groupe et associés	176 016			

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
 32, rue de la Tuilerie
 38170 SEYSSINET-PARISSET
 Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
 SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 173 812 euros.

La société a bénéficié d'un nouveau prêt PGE de 250 K€ en complément du prêt PGE du même montant obtenu en 2020.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact à recevoir	34 517
Agios à payer	620
Intérêts courus	1 912
Intérêts courus c/c	2 196
Dettes prov. congés payés	59 886
Autres charges à payer	5 276
Charges sur congés à payer	25 751
Organismes - autres charges à payer	13 584
Etat - autres charges à payer	1 365
Charges à payer	171
Total	145 278

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
32, rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tel. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	59 903		
Total	59 903		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	28 810		
Total	28 810		

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
32, rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
SIREN : 501 320 253 APE 7022 Z

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 853	6 268
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 853	6 268
Résultat financier	-3 853	-6 266

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
32, rue de la Touraine
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tel. 04 38 21 01 12 - Fax 04 38 21 01 26
SIREN : 501 320 253 - APE 7022 Z

	Charges	Produits
Indemnités de licenciement	13 812	
Regularisations tiers		576
TOTAL	13 812	576

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 23 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	5	
Ouvriers		
Total	24	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	52 917
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
locations longue durée	95 231
Autres engagements donnés	95 231
Total	148 148
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Cabinet BOIS-FAVRE
AUDIT CONSEIL
32, rue de la Tuilerie
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
SIREN : 501 320 253 APE 7022 Z

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 52 917 euros

Cabinet BOIS-FAYRE
AUDIT CONSEIL
32, rue de la Trétoire
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél. 04 38 21 01 12 - Fax : 04 38 21 01 26
SIREN : 501 320 253 - APE : 7022 Z

3 C EVOLUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 39 000 euros
Siège social : 21 Avenue du Granier
38240 MEYLAN
429 771 363 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 61 625,66 euros de la manière suivante :

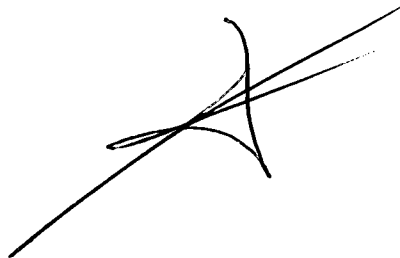
Bénéfice de l'exercice	61 625,66 euros
En totalité au compte « autres réserves »	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 : NEANT
Exercice clos le 31 décembre 2019 : 100 000 euros
Exercice clos le 31 décembre 2020 : 100 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 7 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme
La Présidente
Laurent CAILLAT
Société DEUX-PONTS